

# L' Accord d'ISEM

Nous, les femmes d'ISEM (l'Initiative pour la Spiritualité et l'Égalité des Musulmanes), déclarons que l'égalité des sexes fait partie intégrante de la foi islamique.

Nous affirmons notre conviction, en tant que musulmanes, que la femme musulmane est digne de respect et de dignité, qu'en tant qu'être reconnu par la loi, être spirituel, social, agent responsable, citoyenne libre, et serviteur de Dieu, la femme musulmane possède des droits fondamentalement égaux à ceux de l'homme dans l'exercice de ses compétences et de ses talents dans tout domaine de l'activité humaine. En outre, nous soutenons que ces droits sont contenus dans le Coran ainsi que dans six objectifs de la charia, à savoir la sauvegarde et protection de la religion (*al-din*), de la vie (*al-nafs*), de l'intellect (*al-'aql*), de la famille (*al-nasl*), des biens (*al-mal*) et de la dignité (*al-'ird*).

Nous, femmes d'ISEM, assumons notre responsabilité collective et individuelle qui consiste à essayer de former un mouvement de changement collectif pour les femmes musulmanes. Ce dernier, motivé par la compassion et la justice, permettra aux musulmanes de montrer de quoi elles sont capables en tant qu'individus et dans leur rapport avec leur famille, communauté, nation et le monde en général. Nous affirmons notre engagement actif envers les principes suivants:

*Nous nous engageons à protéger notre religion.*

*Nous nous engageons à encourager le développement spirituel des femmes musulmanes.*

*Nous nous engageons à faire avancer les femmes musulmanes dans des postes à charge religieuse et spirituelle.*

*Nous nous engageons à protéger la vie humaine.*

*Nous nous engageons à promouvoir la santé mentale, émotionnelle, spirituelle et physique des musulmanes.*

*Nous nous engageons à supprimer toute violence contre les musulmanes.*

*Nous nous engageons à protéger l'intellect.*

*Nous nous engageons à faire progresser la formation des femmes à tous les niveaux de l'éducation et de la société.*

*Nous nous engageons à défendre le droit des musulmanes d'interpréter, de réfléchir et de s'exprimer, surtout en ce qui concerne les textes fondamentaux de l'Islam.*

*Nous nous engageons à promouvoir le droit des musulmanes d'exploiter leur talent.*

*Nous nous engageons à protéger la famille.*

*Nous nous engageons à donner aux musulmanes plus d'assurance pour choisir leurs époux.*

*Nous nous engageons à faire en sorte que chaque enfant ait une qualité de vie et une éducation standard.*

*Nous nous engageons à protéger les biens.*

*Nous nous engageons à soutenir l'indépendance financière des musulmanes ainsi que leur accès aux biens matériels.*

*Nous nous engageons à protéger la dignité humaine.*

*Nous nous engageons à donner aux femmes musulmanes la force de faire des choix personnels, familiaux et professionnels dignes.*

*Nous nous engageons à promouvoir les droits humains des musulmanes, tout en maintenant une perspective islamique.*